

RÉFÉRENTIEL DE CERTIFICATION

ASSISTANTS DE SERVICE SOCIAL

DC 1 : INTERVENTION PROFESSIONNELLE EN SERVICE SOCIAL

DC 2 : EXPERTISE SOCIALE

DC 3 : COMMUNICATION PROFESSIONNELLE EN TRAVAIL SOCIAL

DC 4 : IMPLICATION DANS LES DYNAMIQUES INSTITUTIONNELLES, INTERINSTITUTIONNELLES ET PARTENARIALES.

RÉFÉRENTIEL DE CERTIFICATION

DOMAINE DE COMPÉTENCES	INTITULÉ DE L'ÉPREUVE	TYPE D'ÉPREUVE	CADRE DE L'ÉPREUVE et lieu de l'épreuve	OBJECTIFS DE L'ÉPREUVE	COMPÉTENCES REPEREES	DURÉE DE L'ÉPREUVE
DC 1 INTERVENTION PROFESSIONNELLE EN SERVICE SOCIAL	Dossier de pratiques professionnelles	Écrit:	Épreuve organisée par la DRASS centre d'examen Écrit: coeff 1 Oral: coeff 1	Vérifier la capacité du candidat à : <ul style="list-style-type: none"> analyser son intervention dans les situations professionnelles, les mettre en œuvre - déterminer son positionnement professionnel dans le respect des règles déontologiques et de ses capacités relationnelles. 	Se reporter aux indicateurs de compétences du De1.	50 min de soutenance dont 10 min de présentation.
	<ul style="list-style-type: none"> Un document d'analyse d'une intervention sociale d'aide à la personne d'une dizaine de pages. Un document relatif à un diagnostic ou un analyse d'une action existante d'intervention sociale d'intérêt collectif ou de travail social avec les d groupes d'une dizaine de pages. Une évaluation du parcours professionnalisation comprenant : Un document d'appréciation générale sur les acquisitions de l'étudiant en formation établi par l'établissement de formation et qui intègre les appréciations des référents des sites qualifiants. une auto évaluation par l'étudiant de son parcours professionnel. Oral: Soutenance					

RÉFÉRENTIEL DE CERTIFICATION

DOMAINE DE COMPÉTENCES	INTITULÉ DE L'ÉPREUVE	TYPE D'ÉPREUVE	CADRE DE L'ÉPREUVE et lieu de l'épreuve	OBJECTIFS DE L'ÉPREUVE	COMPÉTENCES REPÉRÉES	DURÉE DE L'ÉPREUVE
DC C 2 DC 2 EXPERTISE SOCIALE	Épreuve: Mémoire Contrôle continu: Une note de contrôle continu	<i>Écrit:</i> <i>Mémoire de 40 à 50 pages</i> <i>Oral:</i> <i>Soutenance</i>	Épreuve organisée par la DRASS centre d'examen Écrit: coeff 1 Oral : coeff 1 Note de contrôle continu : coeff 1 attribuée par l'établissement de formation selon les modalités figurant dans sa déclaration préalable.	Épreuve ponctuelle : vérifier la capacité du candidat à : <ul style="list-style-type: none"> Comprendre une question sociale, un phénomène social ou des méthodologies d'intervention en articulation avec les interrogations professionnelles dans le respect des principes éthiques et déontologiques. Mener une démarche rigoureuse et cohérente en s'appuyant sur une méthodologie de recherche jusqu'à la construction de l'outil de vérification de l'hypothèse. Prendre de la distance vis-à-vis de la réalité sociale, déconstruire ses représentations et les reconstruire par rapport à des références théoriques et la réalité du terrain . Assumer, en argumentant, ses choix thématiques, théoriques et méthodologiques. Contrôle continu: Évaluation, au fil de la scolarité, de la capacité de l'étudiant à collecter et à évaluer des données sociales.	Se reporter aux indicateurs de compétences du DC2.	50 min de soutenance dont de 10min de présentation.

RÉFÉRENTIEL DE CERTIFICATION

DC3

DOMAINE DE COMPÉTENCES	INTITULÉ DE L'ÉPREUVE	TYPE D'ÉPREUVE	CADRE DE L'ÉPREUVE et lieu de l'épreuve	OBJECTIFS DE L'ÉPREUVE	COMPÉTENCES REPÉRÉES	DURÉE DE L'ÉPREUVE
<p>DC 3 :</p> <p>COMMUNICATION PROFESSIONNELLE EN TRAVAIL SOCIAL</p>	<p>Dossier de communication</p>	<p>Ce dossier comprend:</p> <p>2 travaux de synthèse:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une note de synthèse réalisée à partir d'un dossier présentant une problématique sociale • Un travail écrit ou oral réalisé par l'étudiant à partir d'une problématique sociale issue de son terrain de stage <p>2 travaux de forme diversifiée qui peuvent faire l'objet d'une présentation individuelle ou collective</p>	<p>Épreuve réalisée en établissement de formation, selon des modalités figurant au dossier de déclaration préalable de l'établissement de formation.</p>	<p>Vérifier la capacité du candidat à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Communiquer par écrit un acte professionnel ; • Adapter les modes de communication aux destinataires. • Transmettre de l'information. • Comprendre une commande ou une question professionnelle. • Adapter le support au type de communication imposée et argumenter le choix du support. • Diversifier les modes de communication. • Favoriser l'expression écrite et orale. • Sélectionner et valoriser ses compétences. 	<p>Se reporter aux indicateurs de compétences du DC3.</p>	

RÉFÉRENTIEL DE CERTIFICATION

DOMAINE DE COMPÉTENCES	INTITULÉ DE L'ÉPREUVE	TYPE D'ÉPREUVE	CADRE DE L'ÉPREUVE et lieu de l'épreuve	OBJECTIFS DE L'ÉPREUVE	COMPÉTENCES REPÉRÉES	DURÉE DE L'ÉPREUVE
DC 4 : IMPLICATION DANS LES DYNAMIQUES INSTITUTIONNELLES, INTERINSTITUTIONNELLES ET PARTENARIALES.	Épreuve : Connaissances des politiques sociales et implication dans les dynamiques institutionnelles et partenariales Contrôle continu : Une note de contrôle continu.	Sujet national.	Épreuve organisée par la DRASS centre d'examen. Note : coeff. 2. Note de contrôle continu : coeff . 1 Attribué par l'établissement de formation selon des modalités figurant à son dossier de déclaration préalable.	Épreuve ponctuelle : Vérifier la capacité du candidat à : <ul style="list-style-type: none"> • Connaître, analyser un environnement institutionnel et à s'y situer ; • Utiliser les différentes ressources de l'environnement institutionnel. Contrôle continu : évaluation, au fil de la scolarité, des connaissances de l'étudiant en matière de politiques sociales.	Se reporter aux indicateurs de compétences du DC4.	4 heures.